

DESOGERME NMI - Gamme viticole

DÉSINFECTANT BACTÉRICIDE LEVURICIDE HOMOLOGUÉ



- Permet un dosage sélectif, qui épargne les levures de fermentation.
- Homologation bactéricide à 2% (Ministère de l'agriculture).
- Testé à 2% sur les levures *Brettanomyces* (test ITV de Tours).
- Autorisé en Agriculture Biologique*
- Non classé toxicologiquement aux doses d'emploi et non mutagène.
- Non-moussant, sans odeur et ininflammable.
- Compatible avec le contact alimentaire.
- Applicable sur tout support, notamment le bois.
- N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 59666.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide limpide incolore et non moussant.
- Densité : $1,00 \pm 0,01$ à 20° C.
- Miscible en toutes proportions dans l'eau.
- pH à 20°C : 5,5 environ.
- Ininflammable : point d'éclair : néant.
- Contient : chlorhydrate de polyhexaméthylène de Biguanide (40 g/Kg) et Ethanol (1 g/Kg).
- Ne contient ni ammonium quaternaire, ni composé phénolique, ni hypochlorite (chlore), ni solvant.
- Incompatible avec les anioniques et les bases fortes.
- En général peu compatible avec les détergents : procéder d'abord au nettoyage avec détergent, puis désinfecter.

CARACTÉRISTIQUES BIOLOGIQUES :

- Microbicide puissant à large spectre d'activité, très actif sur les bactéries Gram + et Gram -, très actif sur les **algues**, actif sur *Aspergillus* et *Candida*, inactif en 24H sur *Penicillium*, inactif sur les mycobactéries ou sur les spores bactériennes.
- Testé à 2% sur la levure *Brettanomyces* par l'ITV de Tours (levuricide sélectif, ne touche pas aux levures d'élevage pour la fermentation).
- Désinfection atmosphérique selon la norme EN 17272 (avec Combattor) : 1,25 % en 30 min à 20°C en condition de propreté.
- Actif même en présence des matières protéiques (sang, lait, peptone...), actif en milieu faiblement acide ou faiblement alcalin. Efficace en eau dure.
- Irritation oculaire : administré au lapin Albinos, n'a provoqué aucune irritation oculaire à 1 / 1000 (0,1 %).
- Toxicité : **DESOGERME NMI** n'est pas toxique pour les daphnies à la dilution de 1/100 000.
- DL50 : **DESOGERME NMI** n'a pas révélé de signe de toxicité lors du maximum administrable (15g/kg) par voie orale, chez le rat.
- Dilué à 1/100 000 n'entraîne aucune mortalité du poisson en 16 heures.
- Diminue la D.B.O. (Demande Biologique en Oxygène).

SECURITE ET HOMOLOGATION :

- Dangereux : respecter les précautions d'emploi (non classé aux doses d'emploi). Non mutagène.
- Les composants sont dans la liste des produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires. Après désinfection, rincer à l'eau claire le matériel devant se trouver en contact avec les denrées alimentaires.
- HOMOLOGATION à 2% (N° 7700030 par le Ministère de l'Agriculture) : Matériels de transport et stockage (P.O.V.)
- Normes Européennes EN 1276 et EN 13697 à 2% en 5 minutes et à 20°C.
- * Produit utilisable en agriculture biologique (règlement CE N°2018/848) Nettoyage et désinfection en industries agroalimentaires et transformation.
- Éviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé.
- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Usage réservé aux professionnels.

MODE D'UTILISATION :

- Diluer à 2 % dans l'eau potable (2 litres pour 100 litres d'eau).
- Utiliser en trempage, circulation, pulvérisation ou diffusion (Nébuliseur à la dilution de 6%) avec notre matériel adapté. Convient pour la désinfection des cuves, pressoirs, barriques, sols, murs, climatiseurs de chais, fouloirs, égrappoirs, chaînes d'embouteillage...
- Laisser agir de 15 à 45 minutes pour obtenir une efficacité optimale.
- Traitement algicide des cuves en bois (gonflage) : 1L de produit pour 2000L d'eau.